



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 20 octobre 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Sébastien Delescluse nommé conseiller santé au cabinet du Premier ministre

M. Sébastien Delescluse, jusqu'alors conseiller santé au cabinet de Mme Catherine Vautrin au ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, rejoint le cabinet du Premier ministre Sébastien Lecornu. Ancien collaborateur de Mme Élisabeth Borne à Matignon et de M. Olivier Véran au ministère des Solidarités et de la Santé, il sera nommé conseiller santé, adjoint au chef de pôle social.

Report du début de l'examen du PLFSS

La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a repoussé à lundi matin le début de l'examen du PLFSS en raison de la nouvelle version du texte. Son président, Frédéric Valletoux (Horizons), estime que cette procédure "désincite au compromis", le gouvernement ayant garanti que la suspension serait appliquée même sans vote du budget, par ordonnance.

Mission d'information sur les dépassements d'honoraires : vers un possible plafonnement

Une mission d'information parlementaire, confiée par le précédent gouvernement, propose de plafonner les dépassements d'honoraires, dont le montant total a atteint 4,5 milliards d'euros en 2024. Dans leur rapport, les députés Yannick Monnet (PCF) et Jean-François Rousset (EPR) alertent sur une hausse devenue "difficilement supportable pour une partie de la population", qui freine l'accès aux soins et creuse les inégalités sociales et territoriales. Ils préconisent de réduire, voire supprimer ces dépassements pour les actes essentiels, voire de les interdire dans certains cas, tout en sanctionnant les abus.

Cabinet de la ministre de la Santé : nominations des directeurs adjoints

Mme Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a constitué son cabinet. Après la nomination de Lise Alter comme directrice de cabinet, trois directeurs adjoints ont été désignés : Stéphane Mulliez, ancien directeur général de l'ARS Bretagne, Hadrien Mignon et Jeanne Lanquetot-Moreno. Stéphane Mulliez sera spécifiquement chargé des questions de santé.

EN RÉSUMÉ

Lettre rectificative au PLFSS : hausse de la taxe sur les complémentaires santé pour financer la suspension des retraites

La lettre rectificative au projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026, présentée en Conseil des ministres, acte la suspension jusqu'en janvier 2028 du relèvement de l'âge de départ à la retraite et du nombre de trimestres requis pour la génération 1964. Pour financer cette mesure, le gouvernement augmente la contribution exceptionnelle sur les complémentaires santé de 2,05 % à 2,25 %, générant 100 millions d'euros supplémentaires. Cette décision a suscité la colère du secteur, dénonçant une taxe "irrationnelle et cynique" selon Florence Lustman (France Assureurs), et "une mesure absurde" pour Jacques Creyssel (AG2R/CTIP). Le directeur de la Sécurité sociale Pierre Pribile a justifié cette hausse en expliquant qu'elle vise à restituer à l'Assurance maladie un milliard d'euros déjà répercuté sur les assurés, tout en ajoutant un transfert de charges hospitalières de 400 millions d'euros pour rééquilibrer le financement entre assurance obligatoire et complémentaire.

Réforme des études de santé : lancement d'une concertation nationale pour simplifier l'accès aux formations médicales

Les ministres de la Santé, Stéphanie Rist, et de l'Enseignement supérieur, Philippe Baptiste, ont annoncé le lancement d'une concertation nationale destinée à réformer les modalités d'accès aux études de santé. L'objectif est de simplifier et d'harmoniser le dispositif actuel PASS-LAS, jugé trop complexe, afin de créer d'ici la rentrée 2027 un "modèle unique" de première année, "simplifié et équitable". Cette concertation associera universités, établissements de santé et associations étudiantes pour "rapprocher les différentes voies d'accès" et "garantir une meilleure lisibilité pour les étudiants". Mme Rist a appelé à "bâtir un modèle plus juste, plus lisible et plus humain", tandis que M. Baptiste a souligné la nécessité d'un système "plus clair et plus juste, emportant l'adhésion de tous les acteurs".

Fin de vie : le gouvernement promet un vote avant la présidentielle de 2027

La porte-parole du gouvernement, Maud Brégeon, a affirmé dans *Le Parisien* que les deux projets de loi relatifs à la fin de vie seraient "tranchés avant la présidentielle de 2027". Elle a précisé que le gouvernement proposerait au Sénat d'inscrire à son ordre du jour, après l'examen du budget, les textes sur les soins palliatifs et sur l'aide active à mourir. Initialement prévus début octobre, leurs examens ont été reportés à deux reprises en raison de la crise politique. Adoptées en première lecture à l'Assemblée nationale fin mai, les deux propositions de loi devront encore être examinées deux fois par chaque chambre avant un vote définitif.